

## Plan de réduction des émissions de GES DRAAF NPDC

Le bilan GES de la DRAAF NPDC ne comprend pas le scope 2. Etant installé en cité administrative, il nous est très difficile de connaître exactement les dépenses de fluides qui nous sont imputables. De plus nous n'avons aucun levier d'action sur ces consommations. Des consignes régulières sont passées en interne pour veiller à ce que les lumières soient éteintes lorsque les agents quittent le bureau et que les ordinateurs et les écrans soient arrêtés.

Le bilan fait apparaître que les plus importantes émissions de CO2 sont imputables aux :

- déplacements domicile travail,
- immobilisations,
- déplacements professionnels.

### Plan de réduction :

- déplacements domicile travail : 95% des agents qui travaillent à la DRAAF viennent en transport en commun. Il est donc difficilement envisageable de proposer un plan de réduction complémentaire.

- immobilisations : elles sont composées :

- des véhicules administratifs : Les véhicules ont au maximum 4 ans. En 2013, le parc a été réduit de 5%.
- Des ordinateurs : Le renouvellement du parc informatique est programmé sur 20%/an en fonction des disponibilités financières. En 2013, 10% des plus vieux seront remplacés.

- déplacements professionnels. Les déplacements se font en véhicule administratif ou en train. Le personnel ne prend que très exceptionnellement l'avion. Il est envisagé de doter le parc d'un véhicule électrique pour début 2014. Ce véhicule sera utilisé pour les déplacements sur la métropole lilloise. Il est demandé en interne de privilégier le train sur la voiture quand cela est possible.